

PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service eau et biodiversité

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Ouverture d'une enquête publique de la demande d'autorisation environnementale  
valant autorisation au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement  
concernant l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Le Grand Clos »  
à BRETTEVILLE-SUR-LAIZE**

Le préfet du Calvados informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 19/07/2019 il est  
procédé du :

**lundi 26 août 2019 à 10h00 au vendredi 27 septembre 2019 inclus jusqu'à 16h00**

à une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale valant autorisation au titre de l'article  
L.214-3 du code de l'environnement, concernant l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC)  
« Le Grand Clos » à BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.

Pendant toute la durée de l'enquête publique et au plus tard le 11 août 2018, cet avis sera publié par voie  
d'affiches à la mairie de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, en un lieu accessible à tout public et à tout moment.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale ainsi que le registre d'enquête publique à feuillets  
non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, pourront être consultés du 26/08/2019 au  
27/09/2019 inclus :

– sur support papier à la mairie de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE à l'adresse et horaires suivants :

Collectivité	Jours et Heures d'ouverture de la mairie
<u>siège de l'enquête</u> Mairie Place de la mairie 14680 - BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	<b>du 26/08/2019 au 31/08/2019</b> : du lundi au vendredi de 10h à 12h (pendant la <b>période estivale</b> )  <b>du 01/09/2019 au 27/09/2019</b> : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h ( <b>sauf les lundi et mercredi après-midi où la mairie sera fermée</b> )

- par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1496>. Dans cette  
perspective, un poste informatique sera mis à disposition du public à la mairie de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE,  
siège de l'enquête.

La personne responsable du projet assumera les frais afférents aux différentes mesures de publicité de  
l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et  
formuler ses observations, propositions ou contre-propositions écrites :

- dans un registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur,  
disponible à la mairie de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, à l'adresse et horaires précisés ci-dessus ;

– dans le registre dématérialisé en cliquant sur le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1496> ;

– par courrier adressé au commissaire enquêteur à la mairie de BRETTEVILLE-SUR-ODON, siège de  
l'enquête et parvenir au plus tard le vendredi 27 septembre 2019 jusqu'à 16h00.

Monsieur Jean-Pierre DENEUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal  
administratif de CAEN.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, à la mairie de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE aux jours et heures suivants :

Collectivité	Jours de permanence	Horaires de permanence
Mairie de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	lundi 26/08/2019	10h00 à 12h00
	mercredi 11/09/2019	10h00 à 12h00
	samedi 21/09/2019	10H00 à 12h00
	vendredi 27/09/2019	14h00 à 16h00

Après clôture de l'enquête publique, toute personne physique ou morale intéressée pourra, pendant un an, prendre connaissance du rapport, des conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur à la préfecture du Calvados, sur le site internet des services de l'État, sur le registre dématérialisé et à la mairie de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.

Le préfet prendra une décision d'autorisation environnementale ou non par arrêté préfectoral portant autorisation environnementale au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement concernant le projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Le Grand Clos » à BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.

Fait à CAEN, le 19/07/2019

Pour le préfet et par délégation,

L'adjoint à la cheffe du service  
Eau et biodiversité  
Responsable de l'unité eau  
signé :  
Quentin CATHRIN-HAMELIN